

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-124

présenté par
Mme Buffet**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	0	0	
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	1 000 000	0	
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	1 000 000	
Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)	0	0	
TOTAUX	1 000 000	1 000 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement d'appel vis à interpeller le Gouvernement sur le risque d'introduction de la peste porcine africaine (PPA) en France. Les agriculteurs alsaciens sont aujourd'hui très inquiets par la diffusion en Europe de la PPA, désormais présente en Allemagne et qui se rapproche dangereusement de nos frontières. Les services du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ont d'ailleurs relevé la surveillance Sagir au niveau 2B.

Face au risque de diffusion à la France, la profession agricole demande régulièrement la mise en place de clôtures qui permettraient de prévenir le franchissement des frontières par des sangliers allemands infectés. L'attente est forte sur ce sujet et la vitesse de propagation du virus ne tolère aucune lourdeur administrative. Le temps presse : une fois le virus présent sur notre sol, il sera trop tard pour le prévenir et bien plus coûteux de le guérir.

Cet amendement propose donc de renforcer le budget du programme 206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation afin de permettre l'achat et l'installation de ces clôtures afin d'endiguer la progression de cette épidémie. Afin d'en assurer la recevabilité financière, il est proposé de prélever ces sommes sur le programme 215 - conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.